

POINT DE VUE

Propositions pour une meilleure Gouvernance

Pour la première fois depuis bien longtemps, nous avons entendu un Chef d'Etat parler vrai, sans détours inutiles : dire tout haut ce que beaucoup, parmi nous, pensent et disent, parfois, tout bas. C'est en soit un événement et un courage qui mérite admiration et respect. Le diagnostic est lucide. C'est pourquoi, il est inutile de le reprendre ou d'y ajouter autre chose. Par cette modeste contribution, qui désormais est un devoir, il faut tenter de faire un mini bilan de ce qui a été réalisé au cours des derniers mois pour que notre démocratie soit construite sur des bases solides, consensuelles qui mettent de son côté les meilleures chances de pérennité de l'Etat.

Les choix faits par le CMJD, aux premières heures de son accession au pouvoir, ont fait, en leur temps, l'unanimité : Justice, bonne gouvernance et processus démocratique.

Les Journées de concertation ont été des moments forts de bonheur et d'espoir. Elles ont vite fait oublier certains choix contestables au niveau des responsables, de leur cursus, expérience, réputation, capacités intellectuelles et morales pour se hisser à la hauteur des espoirs de la communauté. Encore que, toute personne avertie, déjà confrontée aux problèmes de choix des Hommes sait combien les équations sont difficiles à résoudre, même pour les plus grands mathématiciens ! Mais qu'à cela ne tienne, les premières décisions ont été saluées par une approbation qui va de l'ex-opposition la plus radicale aux tenants du pouvoir d'hier.

A notre humble avis, des tentatives de « mise en ordre » de ce qui existe ont été entamées, souvent avec bonheur et sans tapage inutile : inventaires de l'existant ; application de procédures plus transparentes ; sensibilisation tous azimuts ; mises en garde ; remboursements et restitution des biens de l'Etat. Les marchés publics sont dorénavant attribués dans la transparence. Les procès verbaux de la commission Centrale des marchés, naguère classés « secret défense » sont désormais publiés dans les journaux, à la grande satisfaction de tous ceux qui ont soif de concurrence saine. Bref, le bilan nous semble largement positif. Mieux, un renversement de tendances en matière valeurs est en train de s'opérer lentement mais sûrement : on ne se vante plus avec les biens volés ! La peur en la matière a changé de camp. Quelques hommes de bonne réputation en matière de moralité de moralité ont été promus là où ils n'avaient naguère

de chances de se retrouver.

C'est déjà, dans un contexte miné et difficile, un très grand progrès que tous les patriotes sincères et conscients des enjeux, doivent soutenir de manière ferme et désintéressée.

Cela dit, que peut-on proposer pour la consolidation de ces acquis et poursuivre la marche vers un redressement national sans heurts ?

Si la poursuite inexorable vers la mise en place de nouvelles institutions réellement démocratiques constitue l'essentiel pour instaurer une meilleure gouvernance dans le futur, d'autres questions méritent toutefois d'être prises en compte par ceux qui ont eu le mérite et la lucidité de tenter courageusement de nous sortir de l'impasse.

Il faut d'abord avoir à l'esprit que la société mauritanienne d'aujourd'hui a été façonnée par plus de deux décennies d'un système qui a eu le temps et la volonté de créer « ses » Hommes, et « ses » critères si ouverts que toutes les ambitions, même les plus folles, sont désormais permises. La société ne croit plus à rien. Les valeurs dominantes, si elles existent, ne sont pas toujours celles qui sont universellement reconnues comme telles. Le système éducatif en trois décennies de « médiocratisation » accélérée n'a produit, globalement, et ce n'est pas de leur faute, que des diplômés, souvent sans culture et sans réelle qualification. A la faveur des « équivalences », si ce n'est des scanners, les diplômés se ramassent à la pelle. De nouveaux notables à la richesse douteuse sont désormais présents sur une scène qu'ils connaissent mieux que quiconque et qu'ils savent manipuler avec dextérité. Un « savoir faire », non freiné par la morale, la religion ou les lois, peut s'avérer mortel pour toute velléité de changement.

Certes, les ressources humaines compétentes sont malheureusement rares et pour l'essentiel, elles ont dans leur écrasante majorité « baigné » dans le système honni. Chacun avait ses raisons que personne n'a le droit de juger. Il y avait du tout : autant de cas que de situations individuelles. Mais qu'importe, les capacités d'adaptation, ne sont-elles pas caractéristiques de l'intelligence ? Même les individus, au passé chargé en matière de mauvaise gestion, s'ils se « repentissent », peuvent être de bons conseillers ou servir à un autre emploi, dans un contexte de transparence.

Pour mettre en accord les discours avec les actes, quelques actions nous semblent nécessaires à mettre en œuvre pour réaffirmer et

donner un contenu concret supplémentaire aux propos du Chef de l'Etat

- Mettre en place, au plus vite, des normes de gestion et d'administration, si nécessaire, par un recours à une assistance technique étrangère qui pourra aussi être impliquée en matière de formation des inspecteurs et contrôleurs.

Ceux-ci doivent être à la fois compétents, intégrés et courageux.

C'est dire qu'ils sont rares et doivent en conséquence être motivés matériellement pour être suffisamment indépendants pour mener à bien leurs missions. Il en est de même pour les auditeurs et les juges et, au-delà de tous les fonctionnaires de l'Etat

- Faire l'inventaire des ressources humaines disponibles, employées ou non ;

- Faire un tri, basé sur les travaux antérieurs de la cour des comptes ;

- Rééquilibrer les nominations aux postes, au profit de toutes les sensibilités politiques et sociales du pays ;

- Réaffecter les gérants inefficaces ou douteux à d'autres emplois moins sensibles ;

- Rattacher les inspections internes, sous une forme à étudier, à l'Inspection générale d'Etat ;

- Perturber les réseaux de malversation structurelle au sein de certaines Administrations pour « casser » leurs « ressorts ». Il arrive, en effet, qu'un environnement corrompu et corrupteur. On lui fait alors commettre des erreurs, indépendantes de sa volonté ;

- Mettre en place une Commission dont la compétence et la bonne moralité sont la unanimité reconnues, pour recueillir les déclarations écrites de patrimoine des personnes candidates à des mandats électifs. A charge pour celles-ci, de présenter une ébauche de justification, qui devra être acceptée par la commission comme condition de candidature. Cela permettra de limiter considérablement les perspectives, au demeurant réelles, du retour, sous d'autres formes, du système décrié ;

- Intensifier la sensibilisation, l'éducation et la communication, par tous les moyens, pour promouvoir une autre culture, basée sur le respect de la Chose publique, le banissement des dérives comportementales et l'acceptation consensuelle par toute la récompense, loin des préjugés et de toute forme de ségrégation régionale, ethnique, tribale ou sociale.

Un Cadre qui

Préfère garder l'anonymat